

La colère souffle aux confins du Rhône et de la Saône-et-Loire



La pétition de Non à l'éolien industriel en Haut-Beaujolais a rassemblé plus de 700 signatures. ? - photo michel jambon

Les 80 membres de l'association Non à l'éolien industriel en Haut-Beaujolais multiplient les actions.

Ils dénoncent l'absence de concertation avec les riverains, l'incertitude planant sur la rentabilité du projet au regard du coût pour l'environnement, l'incohérence avec les efforts faits pour le

développement touristique, la faiblesse du potentiel local de vent, les nuisances sonores.

Trois mâts de 185 m

Les 80 membres de l'association Non à l'éolien industriel en Haut-Beaujolais (Neihb) sont très mobilisés contre le projet de CN'Air, la filiale de la Compagnie nationale du Rhône (CNR) qui veut implanter trois éoliennes sur Saint-Bonnet-des-Bruyères et Saint-Igny-de-Vers aux confins du Rhône et de la Saône-et-Loire. Leur pétition a déjà rassemblé plus de 700 signatures. Ils sont présents à toutes les réunions d'information auxquelles on veut bien les inviter.

Des nuisances sonores dépassant les normes

Ils en organisent aussi en direction de la population. Comme vendredi dernier à la salle des fêtes d'Aigueperse, où Neihb a réuni une cinquantaine de personnes venues pour connaître tous les aspects du projet de parc éolien de Champbayon.

Ayant cette fois pu participer au dernier Comité local de suivi éolien, l'association a fourni et commenté les informations provenant directement des promoteurs. Un exposé illustré de projections a repris point par point chaque élément du dossier. La production d'électricité (19 millions de kWh) correspond à la consommation de 7.000 personnes mais sans chauffage. Le choix de trois éoliennes gigantesques de 185 m, de chacune 3 MW obéit à 2 contraintes :

l'insuffisance de vent oblige à élever la nacelle, le poste RTE de La Clayette n'acceptera pas plus de 12 MW d'éolien. Les données négligent le vent d'ouest dominant. Les bridages annoncés prouvent que les nuisances sonores dépassant les normes existent bel et bien, selon l'association. Les fondations de l'un des trois mâts se situant à environ 300 m d'un captage communal, le risque d'altération d'une source demeure bien réel, explique Neihb.

Le risque du feu
de forêt

Enfin 33 % des accidents d'éoliennes sont liés à des incendies selon la Dréal, ce qui dans un massif forestier présente un risque non négligeable, pour Neihb qui entend multiplier les actions.

Contact.

neihbstbonnet@gmail.com

L. D.

(Avec nos correspondants)

RHONE

RHONE-ALPES

France / Monde
